

ETAPES À SUIVRE POUR PARTICIPER



ICF HABITAT
LA SABLIÈRE



Étape 1 : Contacter le service de Développement Social Urbain (DSU).

Étape 2 : Vous avez cette année trois dates possibles pour présenter votre dossier de candidature dûment rempli :

- le 15 janvier 2019
- le 1er avril 2019
- le 15 septembre 2019

Étape 3 : Jury et résultats en février, avril et octobre 2019

Nota bene : Les projets primés devront être réalisés au plus tard le 31 décembre 2019.

Parlez-en autour de vous et avec votre équipe de proximité.

CONTACT

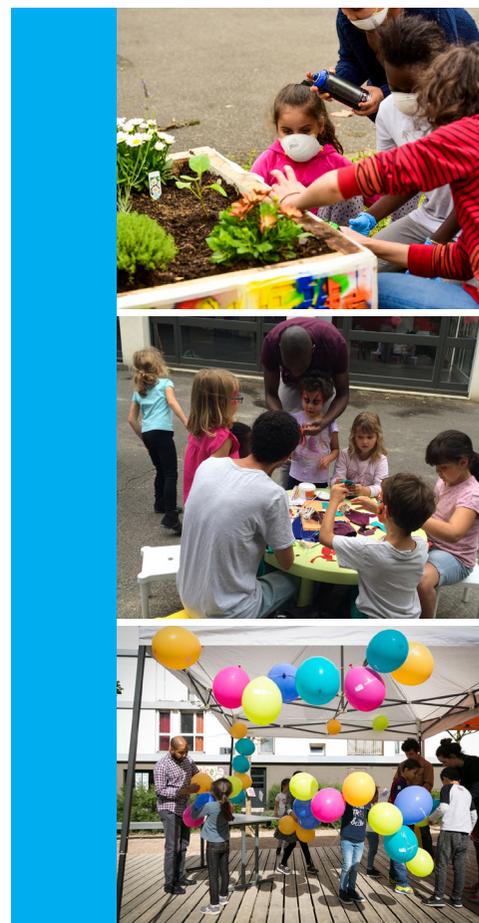
Service de Développement Social Urbain
par téléphone : 01 56 77 29 97
ou par mail : developpement-social@icfhabitat.fr



APPEL À PROJETS 2019

Habitants, associations,
partenaires, faites-nous part
de vos idées d'animations
pour votre résidence !

Développement Social Urbain
ICF Habitat La Sablière



À travers l'Appel à Projets, nous vous aidons à réaliser de nouveaux projets au sein de la résidence !



Réparation vélos



Jardin partagé



Atelier créatif



Sport



Fête Entre-Voisins



Fresque participative

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de vous apporter un soutien méthodologique et financier dans la mise en place de vos projets visant à améliorer la qualité de vie.

QUELS PROJETS ?

Les projets soutenus sont des projets collectifs contribuant au mieux vivre ensemble et au développement des liens sociaux, au sein, ou à proximité, de nos résidences, à destination principale de nos locataires. Une attention particulière sera apportée aux projets favorisant la pratique artistique et culturelle de nos locataires. Un prix spécial pourra en effet être attribué par le jury à un ou plusieurs projets « coup de cœur » dans la catégorie « art et culture », thématique phare de cette édition 2019 de l'Appel à Projets.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Appel à Projets est ouvert aux associations, aux habitants, aux collaborateurs d'ICF Habitat La Sablière, et aux acteurs des territoires (centres sociaux,...).

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque candidat doit contacter notre service de Développement Social Urbain (DSU) pour convenir au préalable d'une rencontre ou d'un rendez-vous téléphonique. Si votre projet rentre dans les critères de l'Appel à Projets, vous devrez remplir un dossier de candidature qui sera ensuite présenté au jury composé de membres d'ICF Habitat La Sablière et de représentants de locataires.

QUEL SOUTIEN ?

Chaque porteur de projet, y compris en amont du jury, bénéficiera si besoin d'un soutien méthodologique de la part de l'équipe de développement social urbain d'ICF Habitat La Sablière. Les équipes seront notamment mobilisées autour de l'usage des supports de communication.